



## En cas de divorce qui gardera l'apparement de fonction

Par **chnobo**, le **06/01/2008** à **14:49**

je suis mariée a un pompier de paris qui violent et qui me frappe en sachant que je suis enceinte donc, j'aimerais porté plainte et divorcer mais j'ai peur de me retrouver dans la rue. la facture de edf sur mon nom et son nom mais pas le bail. merci pour vos réponse

Par **ly31**, le **07/01/2008** à **08:52**

Bonjour,

Vous êtes enceinte et votre mari est pompier, a-t-il un logement de fonction ? ?

Le bail est a quel nom ?

A vous lire

Je vous souhaite bon courage

ly31

Par **chnobo**, le **07/01/2008** à **09:36**

bonjour, je vous remercie pour votre réponse. c'est un appartement de fonction donc le bail est au nom de mon mari, il m'a dit qu'il peut pas mettre mon nom. cordialement

Par **ly31**, le **07/01/2008** à **09:44**

Re Bonjour,

Du fait que cet appartement est loué dans le cadre du travail de votre mari, je pense qu'il sera difficile que vous le gardiez

Je vous conseille de vous rendre au Commissariat de Police de votre domicile et de faire une main courante, ce qui pourra vous servir pour la suite

Vous avez des Associations "SOS violences conjugales" que vous pouvez contacter afin d'obtenir de bons conseils, dans quel département êtes vous ? ?

A vous lire

ly31

Par **chnobo**, le **07/01/2008** à **09:53**

merci de me répondre si vite. moi,j'habite dans le 94. une fois mon mari m'avais dit qu'un copain à lui a divorcé et sa gardera l'appartement. donc je me pose des questionS et surtout j'ai pas envie de me retrouver dans la rue avec un enfant au bras. pour main courante, je n'ose pas d'yaller cé ça mon problème. merci encore pour votre attention

Par **ly31**, le **07/01/2008** à **10:24**

Re Bonjour,

Je vous conseille d'appeler "LE TREMPLIN 94" 50, rue Carnot à Maisons Alfort -  
Tél : 01 49 77 52 12 (permanence téléphonique de 14h à 18h) ou bien le 3919

Cette Association spécialisée dans les problèmes de violences conjugales saura mieux que quiconque vous conseiller au mieux dans ces problèmes

Gardez confiance, pensez à vous et à votre bébé

Je reste à votre entière disposition et je vous souhaite bon courage

ly31

Par **chnobo**, le **07/01/2008** à **10:34**

merci bien pour avoir pris du temps pour me repondre et pour ces info. j'ai une écogrphie a faire demain pour voir si tout va bien car je ne sens pas plus rien dans ventre. et a partir de demain je vais prendre un rendez vous avec une assistante sociale des pompiers et une autre a la mairie et aller voir mon medcin pour q'il me fasse un certificat médical et enfin prendre mon courage en main et faire une main courante. cordialement